N° 75 — CXXV^me Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 31 Mars 1890.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — MARS

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
28	10.3	2.6	17.9	724.8		SO	faibl.	clair

Rosée et brouillard sur le lac le matin. Toutes les Alpes visibles tout le jour.

NIVEAU DU LAC :

Du 30 mars (7 heures du m.) : 429 m. 120
Du 31 » » 429 m. 130

Extrait de la Feuille officielle

— Bénéfice d'inventaire de Léa Berghof née Grivel, veuve de Berghof, Guillaume, ci-devant domiciliée à Fleurier, décédée à Plainpalais (Genève), le 29 décembre 1889. Inscriptions au greffe de la justice de paix, à Môtiers, jusqu'au mercredi 30 avril 1890, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel de ville de Môtiers, le samedi 3 mai 1890, à 2 heures après midi.

— Le citoyen Jacot, Charles, fils de Frédéric, employé de chemin de fer, demeurant à Peseux, a fait dépôt au greffe du tribunal civil du district de Boudry, du contrat de mariage reçu M^e Marchand, notaire de préfecture à St-Imier, le 11 décembre 1885, conclu entre lui et demoiselle Emma Droz-dit-Busset, fille de feu Jules-Frédéric, tous deux alors domiciliés à St-Imier et actuellement à Peseux ; ce contrat, dont une copie est transcrite au registre spécial des contrats de mariage, stipule le régime de la communauté de biens réduite aux acquets tel qu'il est établi par le code civil français demeuré en vigueur dans le Jura bernois.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Marie-Ida Joly née Jobin, horlogère à La Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, du 25 mars 1890, à son mari, Joly, Henri-Constant, horloger, domicilié aux Bois.

Commune de Neuchâtel

COMMISSION DE POLICE DU FEU

La Commission rappelle à tous les **propriétaires, architectes, entrepreneurs** et **maîtres d'état**, les prescriptions de l'art. 28 du **Règlement cantonal du 8 juillet 1878, sur la police des constructions** et les pénalités prévues par les art. 107 à 114.

La Commission rappelle aussi qu'elle ne peut apposer sa sanction que sur des plans définitifs et où la nature des matériaux soit indiquée.

Toutes les communications concernant la Police du feu doivent être adressées à la Direction des Travaux publics, Hôtel municipal, où l'on peut se procurer gratuitement le Règlement cantonal.

IMMEUBLES A VENDRE

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Dans un village du Vignoble, on offre à vendre un immeuble de rapport et bien situé, comprenant : deux maisons d'habitation contiguës ayant douze chambres, vastes dépendances, pressoir, caves, remises, écurie ; — grand jardin d'agrément et jardin potager ; — vergers et champ d'environ trois poses et 70 ouvriers de vignes.

S'adr. pour renseignements à l'Etude Wavre.

Terrain à bâtir

A vendre, dans le quartier de Saint-Nicolas, une **belle vigne** de 7 ouvriers (en blanc), mesurant environ 85 m. de longueur sur 30 m. de largeur. Limites : Nord, route cantonale de Neuchâtel à Peseux ; Est, M. S. de Perregaux ; Sud, M. F. de Bosset ; Ouest, hoirie DuPasquier-Brélaz.

S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **samedi 5 avril**, dès les **8 heures du matin**, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du **Chanet du Vauseyon :**

40 plantes de sapin pour sciage,
6 billes de hêtre,
80 stères de sapin,
45 stères de hêtre,
2000 fagots de coupe,
1000 fagots d'éclaircie.

Le rendez-vous est au Clédar du Chanet.

Neuchâtel, le 26 mars 1890.

L'inspecteur des forêts du 1^er arrondissement.

ANNONCES DE VENTE

Objets à vendre de gré à gré

552 Une pendule Neuchâteloise, avec lanterne, très antique ; un cartel de Paris, très joli, avec cloche ; une commode en noyer massif, dessus en marbre ; une table de nuit en noyer ; une dite en sapin verni faux-bois ; une glace cadre doré. Le bureau d'avis est chargé d'indiquer.

Chapellerie GRAF

Rue de l'Hôpital
(sous l'Hôtel du Faucon)

Reçu de Paris un envoi de **chapeaux de soie extra.**

Assortiment complet de **chapeaux de feutre** en tous genres et toutes qualités.

Pharmacie BAULER

COULEURS pour teindre les œufs. Forte remise aux revendeurs.

Savon Vaseline Cold-Cream

recommandé pour la peau rude et rugueuse, par paquets (3 pièces) de 75 c. à la

Pharmacie Fleischmann.

544 A vendre, à de très favorables conditions, **un excellent bicycle.** Hauteur : 1^m.30. Le bureau d'avis indiquera.

A VENDRE chez GUY, boucher à Serrières, 400 pieds de fumier bien conditionné, et un char à brecette sur ressorts, pour un petit cheval.

551 On offre à vendre, faute d'emploi, à un prix raisonnable, une **jolie et bonne jument** à deux mains, de six ans, très bonne pour le trait et la course. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

CHAPELLERIE

ROBERT GARCIN

Rue du Seyon et Grand'rue

L'assortiment pour la saison est au complet. — Prix très avantageux.

Réparations promptes et soignées.

MENUS-PROPOS

sur la XXIII^me Exposition de peinture
à Neuchâtel
par L. BACHELIN
PRIX : 1 FR. 75

En vente dans toutes les librairies de Neuchâtel.

Demandez au kiosque *LA GÉOGRAPHIE DU VAL-DE-RUZ,* chansonnette en 22 couplets, 20 centimes. (Hc. 2212 X.)

Gencives malades. L'eau dentifrice par excellence est la **liqueur d'Eucalyptus** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Le flacon à fr. 1.

MODES

en liquidation, chez M^lle ROUILLER, modiste, à Saint-Blaise.

Un lot chapeaux de paille pour dames et enfants, non garnis, depuis 25 cent. à 1 fr., garnis depuis 40 cent. à 5 fr.

Reçu, en outre, pour la saison d'été, un superbe choix de chapeaux de paille, fleurs, rubans, plumes, gants, dentelles et tabliers ; le tout à des prix très avantageux.

J. CHAUSSE-QUAIN

11, SEYON, 11

Reçu une belle collection de draperies nouveautés, pour messieurs, à des prix très bas, au métrage et sur mesure. — Se recommande.

Pour guérir dans une nuit les

crevasses et engelures

servez-vous de la **pommade** ou du **liniment russe** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Beau bois de

SAPIN SEC

S'adresser à Elie Colin, Corcelles.

Si vous désirez de jolies **robes et confections,** adressez-vous au magasin

A. DOLLEYRES

rue des Épancheurs

vous y trouverez un choix magnifique et à des prix défiant toute concurrence.

CHAPELLERIE

A. SCHMID-LINIGER

12, Rue de l'Hôpital, 12

Reçu un **choix considérable** de **CHAPEAUX** de soie dernière nouveauté et **chapeaux** de feutre dans les couleurs les plus variées. **L'assortiment de chapeaux de paille est au grand complet.**

Prix très modérés.

Toutes les réparations seront faites soigneusement et au plus vite.

Au grand rabais, une série de chapeaux pour enfants, **depuis 90 centimes.**

Magnésite pulvérisée °/o K. 3 1/2 marks, tripoli, poudre de métaux et d'argent, graphit, pierre-ponce, poudre d'émeri, °/o K. 10-15 marks, poudre à polir, magnésie, fer spatique en tout genre, ocre, poudre rouge anglaise et d'Umbra à polir, offre Bruchs Gruben-Comptoir, Berlin S. O. (M. B. a. 101/3)

CHAUD-LAIT

matin et soir, depuis aujourd'hui. — Encore 5 à 600 pieds fumier de vache. Chez Jean Sutter, Terreaux 13.

A VENDRE 100 quintaux de foin de 1^re qualité. S'adresser à M. Emile Richard-Jacot, à Coffrane.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN

Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Rubans et Soierie de Lyon

A. MANON

14, GRAND'RUE, 14

J'ai l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle et aux dames de la ville, que je viens de recevoir un grand assortiment de rubans en tout genre, écharpes, dentelles, surah rayé haute nouveauté, satin, galons, passementerie, voilettes, faille noire, moiré noir et couleur ; rideaux, velours, pluches, **à des prix exceptionnels de bon marché.**

ON DEMANDE A ACHETER

ACHAT & VENTE DE VALEURS A LOTS

Obligations de la Ville de Neuchâtel

(LOTS MUNICIPAUX)

Nous sommes **acheteurs à 18 fr.** net.
COURT & C^e, changeurs, à **Neuchâtel.**

APPARTEMENTS A LOUER

Pour St-Jean, deux petits logements avec eau, exposés au soleil. S'adresser Ecluse n° 29, au 1er.

A louer rue des Chavannes 12 :

Pour le 24 avril, une chambre à feu au 2me étage ;

Pour St-Jean, une cave avec porte sur la rue, et un appartement d'une chambre, cuisine et dépendance, au 2me étage.

S'adresser Etude Clerc.

A louer, dès le 1er mai ou pour St-Jean, un joli logement de deux à trois pièces, cuisine et dépendances. S'adresser Trois-Portes 12.

A louer, pour la Saint-Jean, au haut du village de Saint-Blaise, ensemble ou séparément, un logement de 3 pièces, cuisine, galetas et cave ; une grange avec écurie et place pour courtine. S'adresser à Mme Fanny Sandoz.

A louer, pour St-Jean 1890, rue Pourtalès, deux jolis appartements, un de 3 chambres, l'autre de 2 chambres, tous deux avec cuisine et dépendances.

S'adresser à l'Etude Junier, notaire.

A louer pour la St-Jean ou plus tôt si on le désire, le 2me étage de la maison Breithaupt, Grand'rue n° 13. S'adresser à M. A.-L. Jacot-Seybold.

MARIN (Fabrique de). Deux jolis logements dont un entièrement neuf, composé de deux chambres et une cuisine ; l'autre de trois chambres et une cuisine, avec caves, galetas, part à une buanderie, sont à louer tout de suite, ou pour St-Georges ou St-Jean. On pourrait également louer pour la saison d'été seulement. S'adresser à M. R. Rougeot, à Marin.

A louer, tout de suite si on le désire, au haut du village de Saint-Blaise, un logement de deux chambres et dépendances. S'adresser à Fritz Feissly, à Saint-Blaise.

Pour Saint-Jean, logement au soleil, avec eau. S'adresser le matin, Ecluse 6, au 1er étage.

De suite et pour St Jean, plusieurs logements à louer. S'adr. à J.-H. Schlup, Industrie n° 20.

CHEZ A. DOLLEYRES Epancheurs 11 NEUCHATEL	Crin végétal.	Crin d'Afrique.	Tampico ou Fibre.	CHEZ A. DOLLEYRES Epancheurs 11 NEUCHATEL	Laine à matelas.	Crin animal noir, blanc, gris.	Coutils matelas.	Imperméables pour LITS Sarcenet duvet	Plume et Edredon.	CHEZ A. DOLLEYRES Epancheurs 11 NEUCHATEL

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour St-Jean, un logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances, au prix de 400 fr. S'adresser rue de l'Hôpital n° 19, au magasin.

A louer, pour St-Jean, 2 logements et dépendances, l'un bien exposé au soleil et l'autre donnant sur une cour. S'adresser Grand'rue n° 4, 1er étage.

A louer, pour Saint-Jean 1890, un beau logement au soleil, donnant sur la Promenade-Noire. S'adresser chez Mme Degoy-Faivre, rue de Flandres 7, au 1er étage. — A la même adresse, une chambre non meublée est à louer dès maintenant.

A LOUER

2 logements au centre de la ville, dont un de 4 chambres et dépendances et l'autre de 2 chambres, cuisine, etc.

S'adresser à **J.-Albert Ducommun,** agent d'affaires, **à Neuchâtel.**

CHAMBRES A LOUER

A louer une petite chambre au soleil. S'adresser à Mme Staub, Treille 7.

Pour le 1er avril, deux jolies chambres non meublées. Balance n° 2, 2me étage, à droite.

CHAMBRES MEUBLÉES

ET

BONNE PENSION

Faubourg du Lac 21.

On offre à louer, tout de suite ou pour le 1er mai prochain, ensemble ou séparément, deux chambres contiguës, à un 4me étage (mansardes), et situées au nouveau quartier de l'Est. Adresser les offres à MM. **Court et Ce,** rue du Concert n° 4, **Neuchâtel.**

Chambre au soleil, se chauffant, meublée ou non, Trésor 11, au 2me.

A louer, pour le 1er avril, deux chambres. Vue sur le lac. Rue de la Balance n° 2, 2me étage, à gauche.

545 A louer, pour deux messieurs, deux jolies chambres propres et bien meublées. Bonne pension. — Plus une grande chambre haute, non meublée, une jolie cave à proximité de la Place du **Marché.** S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

Chambre à louer, Place Purry. S'adresser au magasin d'horlogerie Stahl, sous le Théâtre.

LOCATIONS DIVERSES

Pour St-Jean, sur la Place du Marché, les locaux du **Chat Botté,** avec ou sans logement. Se renseigner chez N. Gintzburger, Trésor 11, au 2me.

A louer, pour St-Jean, plusieurs **locaux pour magasins et ateliers.** S'adresser Treille 11, au 1er.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer une vigne en défriche dans les parages d'Auvernier et Bôle. S'adresser à M. Galland, gare, Auvernier.

OFFRES DE SERVICES

Une fille d'âge mûr, munie de bons *certificats, cherche une place comme cuisinière* ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. rue Pourtalès 2, 3e étage, à droite.

Une fille cherche à se placer dans une petite famille. S'adresser au café de tempérance, rue St-Honoré, de 2 à 5 heures.

Demande de place

Une fille de 20 ans, d'honorable famille, cherche à se placer, de préférence à Neuchâtel ou aux environs, comme aide de la ménagère, dans une bonne famille, avec occasion d'apprendre le français. Elle est passablement au courant des travaux du ménage, connaît le repassage et les ouvrages du sexe. Bon traitement serait préféré à un fort salaire. Entrée immédiate ou plus tard. Prière d'adresser les offres à Ch. Gerber fils, à Thoune.

Une jeune fille désire se placer de suite en ville, pour s'aider au ménage. Prétentions modestes; bonnes recommandations. S'adresser rue de l'Hôpital 2, au magasin.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande pour tout de suite une très bonne nourrice. S'adresser par écrit sous initiales P. B. C. 553, au bureau d'avis.

On demande, pour de suite, une domestique recommandée, au magasin de musique, rue Purry 4.

Demande de place

de femme de chambre pour une jeune fille alerte, Allemande, qui aimerait apprendre le français. Adresser les offres au bureau de placement **K. Ehrensperger-Sigg, Zurich.** (H. 1167 c. Z.)

Une jeune fille trouverait à se placer tout de suite, dans une bonne maison bourgeoise, pour faire le ménage et s'aider aux travaux de maison. S'adresser rue de la Place d'Armes 10.

ON DEMANDE, pour la saison d'été, dans une petite pension d'étrangers, une bonne cuisinière, honnête et active, ayant de bonnes recommandations. S'adresser à L. Junod-Waldner, Crêt-Junod, près Sainte-Croix (Vaud).

546 On demande une jeune fille, de préférence de langue française, de toute moralité, aimant et sachant soigner les enfants. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

554 On demande une bonne cuisinière parlant français, pour restaurant au centre de la ville. Le bureau de la feuille indiquera.

536 On demande, pour le 1er avril, une personne de toute confiance, sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On désire placer une jeune fille comme assujettie chez une tailleuse du canton de Neuchâtel. S'adresser à Mme Wermelinger, Kellerhof, Lucerne.

MARCHAND TAILLEUR

Un *jeune Allemand* sortant d'apprentissage le 1er juin et voulant apprendre le français, cherche une place *d'ouvrier tailleur.* S'adresser à M. Leuenberger, Sandrain 76, Berne. (O H 4008)

Un jeune homme, fort et robuste, pouvant fournir de bonnes recommandations, voudrait se placer pour tout de suite. S'adresser à A. Christinat, boulanger, Villars-le-Grand (Vully).

548 Un jeune homme, âgé de 22 ans, possédant une belle écriture, parlant les deux langues, cherche emploi dans un bureau pour faire des écritures. S'adr. au bureau de la feuille.

Quelques bons remonteurs et acheveurs pour la petite pièce 11 à 13 lig. rend. cyl., pourraient encore être occupés tout de suite, soit à domicile ou au comptoir **Jules Junod, à Sonvillier.** (H-1270-J)

Des remonteurs pour pièces cylindres et ancres trouveraient de l'ouvrage suivi chez Ed. Faure, Cortaillod.

APPRENTISSAGES

Une maison de commerce de la ville de Berne demande un apprenti. Bonnes conditions. S'adresser à M. Ferdinand Landry, Promenade Noire 5, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Deux dames désirent trouver une pension dans une bonne famille où elles auraient l'occasion d'apprendre le français. S'adresser aux initiales R. S., poste restante, Neuchâtel.

Pensionnat de jeunes Demoiselles

WIESBADEN, 16, Neuberg, Villa

On recevrait, à moitié prix, une élève de langue française. Nombre limité d'élèves allemandes et anglaises. Tous les avantages d'une bonne éducation. Situation magnifique. S'adresser pour des références et prospectus aux directrices **C. et L. Voigt.** (H. 62046)

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que les cultes du *VENDREDI-SAINT* auront tous lieu, comme les années précédentes, au *Temple du Bas* et dans l'ordre suivant:

1er culte avec communion, à **10** heures.
Service d'actions de grâces, à **3** heures.
Prière du Vendredi-Saint, à **4** heures.

Le produit de la collecte faite ce jour-là aux portes du Temple est destiné à la *caisse de paroisse.*

On prendrait **en pension trois ou quatre jeunes gens** qui désireraient apprendre la langue allemande. Bonne école secondaire. Bonne référence. Prix très modéré. Vie de famille. S'adresser à Théodore Joho, Grosshöchstetten, canton de Berne. (H-987-M)

Dans une famille de Zurich, on prendrait un *jeune homme* ou une *jeune fille* en pension. Occasion de fréquenter les excellentes écoles de la localité et d'apprendre la langue allemande, ainsi que l'enseignement de la musique si on le désire. Surveillance consciencieuse. Offres sous chiffre Z. 924 à l'agence de publicité *Rodolphe Mosse, Zurich.* (M. 6573 Z.)

Deutscher Hilfsverein Neuchâtel

Die Hauptversammlung findet Dienstag den 1. April, in der Heimath, im Saal neben dem Café, statt, und werden dazu alle hier wohnenden deutschen Landsleute freundlichst eingeladen.

Der Vorstand.

Eglise nationale

Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse comme catéchumènes, en vue des fêtes de Pentecôte, sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse *mardi 8 avril, à la Chapelle des Terreaux,* savoir:

les jeunes garçons, à **8** h. du matin,
les jeunes filles, à **10** h. »

Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel devront, autant que possible, être munis de leur certificat de baptême.

L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur PÉTAVEL, aux jeunes filles par M. le pasteur DUBOIS.

Institution Thuring-Merian

1862

Professeurs à l'établissement. Langues et autres branches d'enseignement. L'établissement reçoit aussi des externes ou des jeunes gens qui fréquentent les collèges de la ville.

Surveillance des préparations. Vie de famille.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à A. Thuring, chef d'institution.

Édouard BOREL

HORTICULTEUR

Établissement: Terreaux 13 et Boine 2

Domicile: Pertuis-du-Sault 3.

Création de parcs et jardins.
(Plans et devis.)
Plantations de jardins fruitiers et vergers.
Taille des arbres.
Kiosque, Grottes. Rocaille. Décorations, etc., etc.
Entretien annuel.

— Se recommande. —

Mlle VON ARX, couturière, se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance pour tous les ouvrages concernant son métier, en journée ou à la maison.

Domicile: maison Filleux, Marin.

ÉCHANGE

Une honorable famille de Bâle désire faire l'échange d'une jeune fille qui voudrait apprendre la langue française, contre une jeune fille de la Suisse-française, qui apprendrait la langue allemande. Bon traitement et bonne nourriture seraient garantis. Offres à adresser à M. F. Gutmann, rue de la Couronne 7 Bâle.

Messagerie Colombier - Neuchâtel

TOUS LES JOURS

DÉPOTS:

Neuchâtel: Bazar du Commerce, sous l'hôtel du Vaisseau;
Colombier: rue du Verger, maison Hauser.

Commissions et marchandises rendues à domicile.

ACHILLE MOYSE,
ancien cocher d'omnibus.

AVIS

PAROISSE DE SAINT-BLAISE

Le Comité d'action pour la **restauration du Temple** avise le public qu'il a reçu du Conseil d'Etat l'autorisation d'organiser une loterie dont le produit sera destiné à couvrir les frais occasionnés par l'œuvre qu'il poursuit. A cet effet, une commission de 38 dames a été appelée à s'occuper de la loterie. Cette commission annonce que les dons seront reçus avec reconnaissance dès maintenant et jusqu'au 31 juillet, auprès des membres de la dite commission. Un Comité spécial chargé de la direction de l'entreprise a été composé des personnes suivantes:

Saint-Blaise: Mmes Droz-Vuille. Courvoisier. E. Châtelain. J. Barrelet. B. Junier.

Hauterive: Mlle Mina Robert. — **Marin:** Mlle Marie Jeanhenry. — **La Coudre:** Mlle E. de Reynier.

---

24 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

SUR LE SEUIL

PAR

LÉON DE TINSEAU

XII

Le lendemain, Sénac vint prendre sa place au déjeuner de la *Nephthys*, où chacun le reçut avec une froideur glaciale. Du côté de Christian, la bouderie ne l'étonnait qu'à moitié; il en avait assez vu pour comprendre qu'il avait rendu son ami jaloux et, certes, bien malgré lui. Mademoiselle de Quilliane, selon toute apparence, voulait réagir contre la dissipation mondaine des jours précédents; elle ne levait pas les yeux de son assiette. Mais pourquoi ces regards furibonds de mistress Crowe, et cette indignation contenue qui la rendait plus rouge encore que d'habitude?

Albert, en vrai philosophe, laissait passer avec résignation cet orage sans tonnerre et sans pluie.

— Tout ira mieux, pensait-il, quand le yacht aura démarré, lui et sa funeste passagère.

Lui-même, d'ailleurs, se sentait presque heureux. Il ne regrettait plus son séjour en Egypte depuis qu'il se sentait guéri de l'épuisante maladie, faite d'amour et de rancune, dont il souffrait depuis deux ans. Toutefois il était forcé de convenir qu'il n'avait fait que changer de souffrance, et que son mal s'appelait Thérèse au lieu de s'appeler Clotilde. Que lui réservait l'avenir?... Mais il ne voulait pas songer à l'avenir. Il voyait devant lui plusieurs semaines d'une grande joie. Sans doute il n'avait aucune raison d'espérer qu'il eût touché le cœur de mademoiselle de Quilliane, mais, en ces deux jours, quel progrès dans son amitié! En ce moment, le seul bonheur qu'il éprouvait d'être assis près d'elle, de la voir, de l'entendre, lui tenait lieu de tout le reste. Dans ce désert, il lui semblait que Thérèse était à lui seul, et l'obstacle redouté, fatal, qui devait les séparer un jour, était si loin!

Le déjeuner fini, Christian, sans mot dire, quitta la cange et se dirigea vers la *Topaze*. Mademoiselle de Quilliane s'installa sur la dunette, à sa broderie; mistress Crowe appela son tricot à son secours contre la somnolence; Albert prit un livre et lut à haute voix, sachant le plaisir que la jeune fille trouvait à ces lectures.

Et, de fait, au bout de quelques minutes ces trois êtres se sentaient plongés de nouveau dans le calme délicieux qu'ils goûtaient à être ensemble, dont ils jouissaient chacun selon sa nature. Bientôt le livre fut mis de côté pour la causerie. Jusqu'à la nuit tombante, la future novice des Bernardines et l'ancien amoureux de Clotilde s'entretinrent de mille sujets, mais, pas une fois, le mot de couvent ne fut prononcé, ni le nom de madame Questembert.

Celle-ci, pendant ce temps-là causait dans le boudoir du yacht avec le beau Quilliane. Ils étaient seuls; les deux maris chassaient sur la rive; Marguerite Lassavielle soignait une migraine dans sa chambre, et, s'il faut en croire les apparences, Clotilde n'en était plus à trouver qu'aucun autre homme que Sénac ne pouvait l'intéresser en ce monde.

Le soir, à dîner, les quatre passagers de la *Nephthys* n'étaient plus reconnaissables auprès de ce qu'on avait vu le matin. La gaieté régnait autour de la table; ce n'était que plaisanteries et sourires. Thérèse était sortie de son austère méditation. Mistress Crowe avait repris sa bonne opinion sur Sénac. Enfin le marquis revenait du yacht avec une grande nouvelle qui éclata au dessert, comme un coup de foudre, et mit quelque changement dans les dispositions générales.

— Mes enfants, dit-il, en affectant plus d'assurance qu'il n'en avait, je vous prie maintenant d'être sérieux. Une proposition nous est faite sur laquelle nous devons délibérer. Vous savez, je pense, que la *Topaze* part après demain?

Ce nom seul, comme si déjà il eût été maudit, amena dans l'assemblée un silence de mort. Le marquis, peu content de la sympathie de son auditoire, continua d'un ton plus nerveux:

— Les Lassavielle nous offrent de nous donner la remorque jusqu'au Caire. Je suis d'avis qu'il ne faut pas manquer ça. Nous gagnons deux ou trois jours de route, sans compter le temps que peuvent nous faire perdre les coups de vent contraire et les bancs de sable. Qu'en dites-vous?

Personne ne répondait. Thérèse, Albert, mistress Crowe, se regardaient avec des yeux moitié surpris, moitié désolés. Jamais proposition faite dans une assemblée ne souleva moins d'enthousiasme. Sénac, le premier, prit la parole:

— Mais nous ne faisons que d'arriver, dit-il, et je croyais que tu devais passer l'hiver ici?

— Passer l'hiver à Louqsor! dit Quilliane en levant les épaules. C'est bien pour toi qui peux marcher toute une journée sans boire ni manger, dormir dans une grotte, et te priver de la vue de tes semblables. Quant à moi, s'il faut rester ici une quinzaine de plus, je deviendrai fou. Cette rive desséchée, ces cabanes de terres, ces ruines branlantes, ces Anglais rubiconds ou agonisants, tout, jusqu'à l'enseigne de ce photographe qui me tire l'œil d'un bout du jour à l'autre, oui, tout me porte affreusement sur les nerfs.

— Cependant, tu vas mieux, dit Thérèse, qui n'avait pas quitté son frère du regard.

— Oui, je vais beaucoup mieux, répondit le marquis en se mirant dans une glace. Et comme c'est, je pense, à cause de moi et non pour votre plaisir que vous resteriez ici, j'espère ne déranger personne en parlant de départ.

Albert seul comprit l'ironie déguisée qui se cachait dans ces mots. Subitement la lumière se fit dans son esprit. Clotilde entrait en scène et se vengeait de son humiliation de la veille. Repoussée par Albert, elle n'entendait pas qu'il fût heureux, même quelques jours, aux côtés d'une autre. En se faisant suivre de Quilliane, au risque de le tuer, elle détruisait tout l'espoir de Sénac, deviné par elle. Pour la première fois, celui-ci touchait du doigt cette vérité: qu'il ne faut pas avoir une femme pour ennemie.

Pendant une heure la discussion se prolongea, si toutefois on peut appeler discussion un colloque dans lequel personne ne veut ou ne peut révéler sa pensée. Christian n'avait garde de raconter

Année 1887-88
avec 5.000 francs
27.865 fr.
Juillet 2.350
Août..... 1.050
Octobre.... 1.375
1889
Bénéfices réalisés
Avec 5,000 Francs - Parts de 100 Francs
Spécialités
PARTICIPATION
Bons de Rentes rapportant 10 %
Moyen de faire rapporter 10 % aux titres qui ne donnent que 3 1/2 %.

18me ANNÉE

LA DÈPÊCHE FINANCIÈRE
Fondée en 1872
Est le plus ancien et le seul Journal spécial pour les
Opérations de Bourse à Terme
MÉTHODE RAISONNÉE
Réussissant 10 fois sur douze.
JOURNAL HEBDOMADAIRE Envoi gratuit 3 mois.
BULLETIN QUOTIDIEN DE BOURSE Envoi gratuit 1 mois
42, Rue N.-D.-des-Victoires, à Paris.

18me ANNÉE

18me ANNÉE

Année 1886-87
avec 5.000 francs
23.400 fr.
1889
Novembre 1.005
Décembre... 810
Janvier 1890. 635
Bénéfices réalisés
Avec 6.000 Francs-Parts de 100 Francs
Spécialités
PRÊTS SUR TITRES
Un Syndicat est en formation, les actions de 500 francs pourront valoir 10.000 francs.

(H-1124-X)

EXPOSITION
DE
BOULANGERIE, CONFISERIE, PATISSERIE ET ART CULINAIRE
à LAUSANNE
du 28 mai au 2 juin 1890

Le Comité d'organisation rappelle à MM. les boulangers, confiseurs, fabricants de chocolat, cuisiniers, etc., ainsi qu'à MM. les industriels que les inscriptions doivent être adressées avant le 1er avril à M. Paul ROGIER, à Lausanne. (H-3293-L)

PENSIONNAT DE DEMOISELLES
en rapport avec un Institut de travaux à l'aiguille et de ménage
MOLLIS, canton de Glaris (Suisse)

Commencement de la nouvelle année scolaire (1890-Pâques 1891) et de **tous les cours spéciaux de l'établissement : LUNDI 12 MAI.** Enseignement complet dans les **langues, la musique, le dessin, la peinture, les branches scientifiques, tous les travaux à l'aiguille, la tenue d'un ménage : 1° Couture à la main ; 2° Couture à la machine ; 3° Confection de vêtements et coupe de patrons ; 4° Ouvrages de laine ; 5° Broderies ; 6° Travaux généraux du ménage avec un cours de cuisine nouvellement réorganisé sous la direction d'une dame théoriquement et pratiquement expérimentée. Conversation française et anglaise ;** maîtres spéciaux diplômés, professeurs capables. Vie de famille agréable reposant sur les principes chrétiens. Belle situation salubre. **Mollis se recommande en même temps avec les bains comme station climatérique fortifiante pour les jeunes filles d'une santé délicate.** Pour de plus amples renseignements s'adresser à : H. Oberkonsistorialrath Dr O. Burk, Stuttgart ; Frau Professor Weber, Tubingue ; H. Ständerat Zweifel, Nationalrath Oberst Gallaty, Glaris ; Schulinspectorat Glaris ; Rathsherr Pfeiffer, Pfarrer Pfeiffer, Fabrikinspector Dr Schuler, Mollis, ainsi que les parents des élèves (Suisse, Allemagne, Angleterre). — Prospectus par la directrice : **Mlle BÉGLINGER.**

COMMUNIQUÉ : Les ouvrages d'art et de travaux à l'aiguille du pensionnat ci-dessus, qui ont obtenu la médaille d'argent à l'Exposition de Paris, ont été acquis officiellement pour l'école supérieure des jeunes filles à Tokio (Japon). (H. 2307 X.)

Grande Salle des Conférences
LUNDI 31 MARS 1890
à 8 heures du soir
CONCERT
donné par
l'Orchestre SAINTE-CÉCILE
DE NEUCHATEL
sous la direction de **M. M. KOCH, prof.**
avec le bienveillant concours de
M. Albert QUINCHE, *professeur*
et de
M. Louis BOREL, *ténor*
en faveur des
Incendiés de Gampel en Valais
Prix d'entrée : 1 Fr.

On peut se procurer des billets numérotés à l'avance au magasin de musique SANDOZ LEHMANN, Terreaux.

ÉGLISE INDÉPENDANTE
Cultes des fêtes de Pâques 1890
Vendredi-Saint : 10 1/2 heures matin. Culte avec *communion* à la **Collégiale.**
3 h. soir. Culte d'actions de grâces à la **Chapelle des Terreaux.**
8 h. soir. Culte liturgique avec chant (Psautier) **Temple du Bas.**
Samedi 5 avril : 8 h. s. Service de préparation à la sainte Cène, **Salle Moyenne.**
Jour de Pâques : 8 heures matin. Catéchisme, **Grande Salle.**
9 1/2 heures matin. Culte d'édification mutuelle, **Petite Salle.**
10 5/4 h. matin. Culte avec *communion* au **Temple du Bas.**
3 h. soir. Culte d'actions de grâces à la **Chapelle des Terreaux.**
8 h. soir. Présentation des catéchumènes et *communion*, **Grande Salle.**

Chapelle de l'Ermitage.
Vendredi-Saint : 9 1/2 heures matin. Culte.
Jour de Pâques : 9 1/2 heures matin. Culte avec *communion.*

Les dons recueillis à l'issue de tous les cultes du jour de Pâques sont destinés à la **Caisse centrale de l'Eglise.**

Les parents dont les enfants sont en âge et en état de suivre l'instruction des catéchumènes, qui commencera, Dieu voulant, après Pâques, sont informés que les inscriptions sont reçues tous les jours de cette semaine, **de midi à 2 heures.**

L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur WITTNAUER et aux jeunes filles par M. le pasteur Ed. ROBERT-TISSOT.

---

par quelles infernales coquetteries, par quelles promesses séduisantes madame Questembert venait de l'enchaîner à son char. Thérèse, troublée par un scrupule nouveau, craignait de ne pas songer uniquement à son frère en combattant l'idée de ce départ subit. Sénac, au moindre mot qu'il disait en faveur d'une prolongation de séjour à Louqsor, voyait la colère s'allumer dans les yeux de son ami dont il devinait l'asservissement. Mistress Crowe n'avait pas voix au chapitre. En fin de compte, il devint évident que la décision du marquis était prise, qu'il ne consultait ses compagnons que pour la forme, et que, dût la *Nephthys* rester où elle était, il fallait s'attendre à le voir accepter une cabine sur le yacht. Dans ces conditions, toute résistance était vaine et, comme il arrive souvent, la sagesse fut entraînée par la folie.

Albert gagna son hôtel dans un état de découragement d'autant plus douloureux qu'il se croyait, quelques heures avant, délivré de la mauvaise étoile de sa vie. En vain il cherchait à voir les choses froidement. Il se représentait à lui-même qu'il s'agissait seulement d'une anticipation de quelques semaines sur des événements inévitables. Tôt ou tard il devait quitter Thérèse ou, pour mieux dire, celle-ci devait le quitter en même temps qu'elle quitterait le monde. Elle ne pouvait pas être à lui : là résidait le malheur, non dans une séparation un peu plus prompte, non dans la perte de quelques heures d'une intimité sans espoir. Ne valait-il pas mieux en finir sans plus tarder ? La souffrance ne serait-elle pas d'autant plus vive que le sacrifice viendrait plus tard ?

Ainsi lui parlait sa raison, mais, malgré tout, il sentait son cœur brisé par une déception très amère.

— Qui sait, pensait-il, ce qui serait arrivé si j'avais pu la voir, l'entretenir de longues heures, chaque jour, pendant un mois ? Hélas ! en ce moment elle est heureuse ! Elle remercie Dieu ! Elle songe qu'elle va faire les premiers pas pour se rapprocher de la maison où elle doit vivre et mourir, en oubliant jusqu'à mon nom...!

Albert se trompait, Thérèse de Quilliane n'était pas heureuse. Elle ne remerciait pas Dieu. Elle n'était plus à genoux devant sa Vierge bénie, car ses lèvres seules avaient murmuré des mots qui ne passaient point par son cœur. Elle marchait dans sa chambre, la tête en feu, ne se reconnaissant plus, surprise, humiliée, désespérée en découvrant qu'elle *ne pouvait pas* se réjouir de voir approcher l'heure où elle se retrouverait seule avec son frère, plus près de Dieu.

(*A suivre.*)

Monsieur JAQUEMET-LAMBERT et les familles LAMBERT et JAQUEMET remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la grande épreuve qu'ils viennent de traverser.

---

535 Dans une bonne famille de Neuchâtel, on prendrait en pension un jeune homme qui suivrait les cours de l'Académie, du Gymnase ou de l'Ecole de commerce ; vie de famille. S'adresser au bureau du journal.

ÉMIGRATION
Passages pour l'Amérique du Sud (Buenos-Ayres), pour l'Amérique du Nord et l'Australie, aux prix les plus réduits et par les paquebots les plus renommés par l'agence
Louis KAISER, à Bâle,
ou **COURT & Cie**, changeurs, rue du Concert n° 4, **Neuchâtel.**

Bonne PENSION bourgeoise
au CAFÉ D'ITALIE
18, rue du Temple-Neuf, 18
AD. SCHMID.

A THOUNE
deux garçons pourraient entrer dans une petite famille pour *apprendre la langue allemande.* Bonnes écoles et leçons particulières Prix de pension (tout compris) : fr. 600 ; vie de famille ; les meilleures références. (H. 1147 Y.)
S'adresser à *Mademoiselle M. KIENER, à Thoune.*

On aimerait prendre en pension un petit enfant. Bons soins assurés. S'adr. chez Mme Ducret-Mäder, à Saint-Blaise.

PENSION ALIMENTAIRE
La soussignée a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvrira, dès le 1er avril prochain, une pension alimentaire, rue du du Seyon 38, à Neuchâtel.
SOPHIE LINDHORST.

Christian Favre, aubergiste, au Port d'Hauterive, avertit le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette contractée par sa femme, Louise Favre née Blandenier.
Hauterive, le 27 mars 1890.

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE
Réunions de préparation à la fête de Pâques
Lundi 31 mars.
Avant la Pâque. Matth. XXVI, 1-19.
Mardi 1er avril.
Dernière visite de Jésus au temple. Jean XII, 20-36.
Mercredi 2 avril.
Le dernier repas. Luc XXII, 14 30, Jean XIII, 1-17.
Jeudi 3 avril.
Gethsémané. Matth. XXVI, 30-56.
On chantera dans les Hymnes du croyant.

Ces réunions auront lieu le soir, à 8 heures, celle du lundi dans la *Chapelle des Terreaux* et celles des jours suivants dans la *Salle moyenne du Bâtiment des Conférences.*

SOCIÉTÉ DU MANÈGE DE NEUCHATEL
MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le mardi 1er avril 1890, à 11 heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Ordre du jour :
1° Rapport du Comité de direction ;
2° Rapport des commissaires-vérificateurs ;
3° Approbation des comptes ;
4° Nomination de deux commissaires-vérificateurs pour 1890 ;
5° Propositions individuelles.

Le bilan au 31 décembre 1889 et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires à partir du 24 mars 1890, chez MM. DuPasquier-Montmollin & Ce, banquiers, conformément à l'article 22 des statuts.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, MM. les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions.

Neuchâtel, le 14 mars 1890.
Le Comité de direction.

On prendrait en pension, pour apprendre l'allemand, **une fille ou un garçon** de 16 à 17 ans. Occasion de profiter de bonnes écoles. (H. 1089 Y.)
S'adresser à M. **Ad. Æbersold, à Nied, Wichtrach** (canton de Berne).

538 Un instituteur secondaire d'une ville du canton d'Argovie prendrait en pension un garçon d'une honorable famille, qui aurait à suivre les cours de l'école secondaire. Si l'occasion se présentait, on donnerait en échange un garçon de 15 ans. Demander l'adresse au bureau de cette feuille.

CHEMISIÈRES-LINGÈRES
Se recommandent, **SŒURS LEHMANN,** rue de l'Hôpital 16.

521 Dans une bonne famille de la ville, on prendrait un ou deux jeunes messieurs en pension. S'adresser au bureau du journal.

SOUVENIR D'UN VOYAGE EN NORVÈGE
en 1885
PAR
A. MERIAN, Ing. à Neuchâtel
(Suite. — Voir le numéro du 24 mars.)

Holtaalen est dans une riante position avec une belle église neuve, entourée de riches prairies. Quoique ce fût dimanche et déjà tard, les paysans profitaient du beau temps pour ramasser le foin.

C'est dans cette contrée que les jeunes filles portent des chemises en toile rouge, dont les manches sont ouvragées, bouffantes jusqu'à l'avant-bras, puis rétrécies ensuite par des plis allant jusqu'au poignet. La plupart des hommes portent des casaques rouges, des pantalons serrés en cuir et des bonnets en laine pointus.

Les habitations sont simples, petites en général et ressemblent aux chalets du Haut-Valais ; elles sont recouvertes d'ardoises ou seulement de gazon, et à mesure qu'on atteint la montagne ce dernier genre de toiture devient général.

Aussitôt après Holtaalen le pays prend un caractère alpestre, les prés disparaissent pour faire place aux pâturages et aux forêts.

La voie est formée de courbes et de contre-courbes avec peu de lignes droites ; on voit que les ingénieurs ont suivi avec intelligence toutes les sinuosités du terrain pour éviter de grands terrassements et des travaux d'art ; de cette manière on n'a pas gâté la nature.

Nous arrivons ensuite près d'une gorge que nous traversons sur un hardi pont en bois de quarante-trois mètres de haut, d'une belle longueur et en courbe. De loin il ressemble à un immense échafaudage. Après le pont nous passons successivement par sept petits tunnels et nous avons à nos pieds Eidel avec ses mines de cuivre qui s'étendent au loin. Ce coup d'œil est grandiose, et tout ce parcours de Holtaalen, le long de la montagne, me rappelle à s'y méprendre le chemin de fer de Couvet jusqu'au Haut de la Tour. En passant au-dessus de Eidel j'étais tellement frappé par cette ressemblance que je crus voir Saint-Sulpice au fond de la vallée, avec cette seule différence que des tas de minerais occupent la place des maisons.

Le pays redevient ensuite de plus en plus boisé et de temps à autre on aperçoit perchées sur les hauteurs quelques pauvres maisonnettes. Non loin du plateau la voie est bordée sur plusieurs kilomètres de parois obliques en planches d'environ trois mètres de hauteur pour empêcher les amoncellements de la neige pendant les tempêtes d'hiver ; sans ces obstacles il serait impossible de tenir la voie ferrée ouverte à la circulation pendant certains jours. M. Gavelstad nous a cependant dit que dans l'hiver de 1884 à 1885 elle avait été interrompue un seul jour pour cause de mauvais temps.

Près de Tyvold, qui se trouve déjà sur le plateau de la montagne, nous voyons la neige à notre droite. Bientôt après nous passons près d'un bloc de granit, sur lequel est inscrit la cote de 670 mètres ; c'est le point culminant de la voie et la ligne de séparation des eaux de la Gula, de celles du Glummen, soit entre le Skagerrak et l'Océan Atlantique. Le Glommen est le fleuve le plus important de la Norvège, il coule au sud et va se déverser à Fredrikstad dans le fjord de Christiania.

Après Insvold nous traversons le Glommen qui ressemble ici à un torrent. Le pays est plat, couvert de sable fin quartzeux et nous passons à côté d'un petit lac, comme on en trouve en Suisse au pied des glaciers. Les maisons ne sont plus que des huttes en bois à moitié délabrées, partout des rochers nus ; bref, tout prend un aspect sauvage ; on se dirait en Sibérie. Toute culture a disparu, on ne voit plus qu'une herbe courte, rougeâtre, quelques chétifs bouleaux et des pins élancés, mais chose étonnante, toutes les propriétés sont soigneusement clôturées comme chez nous dans le Jura.

Ma montre indique dix heures du soir quand le train s'approche de Röros ; c'est une petite ville sur le plateau de la montagne dans un pays de loups. Pour abriter la gare contre les tourmentes de neige, on l'a entourée d'une immense construction en planches dans laquelle le train entre par une grande porte. L'intérieur de cette gare est ainsi hermétiquement fermé. De grands calorifères chauffent tous les locaux ; le buffet et le cabinet de toilette sont parfaitement installés. Si jamais on construit une gare sur les sommets des Alpes, il faudra imiter celle de Röros.

Ici le train s'arrête une demi-heure pour le souper. Sur une grande table au milieu de la salle à manger se trouvent toutes sortes de mets, tels que du saumon, des truites, des fruits, des côtelettes de mouton, des pommes de terre et une grande variété de salaisons, de fromages, etc. Chacun se sert à volonté et on mange debout ou assis à de petites tables placées autour de la salle. Le tout est arrosé de thé et coûte fr. 2,50. Qu'on mange peu ou beaucoup, d'un seul mets ou de tous, le prix est le même. Celui qui désire du vin ou de la bière paye ces boissons à part.

Ce mode de manger dans les buffets est en usage dans toute la Norvège et la Suède, et ce ne sont que les principales stations qui ont des restaurants.

Avant de monter en voiture, je suis sorti de l'enceinte couverte de la gare pour reconnaître un peu l'endroit.

Röros se trouve à quelque cinq minutes de la gare. L'église qui date de 1780 se trouve au milieu d'un paquet de maisons de misérable aspect. Elles sont construites en troncs d'arbres non équarris, posés horizontalement les uns sur les autres comme cela se fait pour nos chalets des Hautes-Alpes. Portes et fenêtres sont petites; ces constructions sont couvertes de terre et de gazon, et il n'est pas rare de voir paître moutons et chèvres sur les toits. Ces habitations ont en général deux pièces, une où l'on prépare et où l'on prend les repas, l'autre dans laquelle couche toute la famille dans des couchettes superposées comme dans un navire. La population s'occupe principalement de l'élevage du bétail.

Le sol des environs de Röros se compose presque uniquement de tourbières, de pierres et de marécages; on voit encore quelques taches de neige dans des crevasses, et on sent que l'hiver et la glace couvrent ce pays pendant les trois quarts de l'année. Les grandes forêts de cette contrée ont été rasées pour alimenter les fonderies du minerais des environs, et à leur place on ne voit plus que de la mousse.

Röros se trouve sur un embranchement de la grande voie ferrée, aussi en partant rebroussons-nous chemin sur environ 2 à 3 kilomètres. Peu après le train s'arrête à Tonset, d'où une route carossable conduit au Orkladol et à Stören. Sur ce parcours on se croirait toujours sur le plateau de la montagne et la descente de la voie est de trois pour °/₀₀; le pays doit être pauvre, froid et presque sans ressources. Depuis Tonset la vallée se dessine mieux, elle est large, bordée de montagnes boisées et à mesure qu'on avance la culture reprend et le pays perd son aspect alpestre. Bientôt après la nuit tombe, l'air est froid et nous sommes contents de nous envelopper de nos manteaux et de faire un somme.

(*A suivre.*)

NOUVELLES POLITIQUES

France

Vendredi, à la Chambre, M. Constans a combattu l'urgence sur une proposition de M. Granger demandant un crédit de cent mille francs pour indemniser les ouvriers mégissiers atteints par le chômage. Il a déclaré n'avoir pas besoin de ce crédit, car il est en mesure d'aider les ouvriers et de leur accorder des secours quand les manifestations annoncées auront avorté. Le gouvernement ne tolèrera aucun désordre dans les rues.

L'urgence a été repoussée par 329 voix contre 51.

Une réunion de deux mille ouvriers bouchers et mégissiers a eu lieu à la Bourse du travail de la Villette.

Elle a été occasionnée par un projet de loi demandant que les mesures prises contre la peste bovine soient appliquées à tous les animaux malades venant de l'étranger et qui devait être déposé lundi dernier sur la tribune de la Chambre. Ce dépôt fut ajourné sur les instances du ministre de l'agriculture.

La manifestation et la grève ont été ensuite longuement et vivement discutées. Enfin il a été décidé qu'une manifestation serait faite; celle-ci a dû avoir lieu samedi à une heure de l'après-midi.

Allemagne

La conférence, dans sa séance plénière, a adopté jeudi le rapport de M. Blumer sur le travail du dimanche, celui de M. T'Kindt de Rodenbecke sur le travail des enfants, et celui de M. Kauffmann sur le travail des femmes.

M. Delahaye a fait une déclaration personnelle qui n'a soulevé aucun incident.

Les délégués ont visité les ateliers de M. Siemens à Charlottenbourg. Vendredi il y a eu grande réception chez M. Herbette, ambassadeur de France.

Le dîner d'adieu des délégués à la conférence ouvrière a eu lieu vendredi après midi à l'hôtel Kaiserhof.

— M. de Bismarck a été jeudi l'objet, de la part de la foule, d'une nouvelle ovation lorsqu'il s'est rendu à pied chez son successeur, M. de Caprivi, avec lequel il s'est longuement entretenu. Le comte Herbert de Bismarck accompagnait son père.

M. de Caprivi a licencié l'escouade d'agents de police qui veillait à la sécurité de M. de Bismarck, et dont une partie se transportait même à Varzin ou à Friedrichsruhe lorsque le chancelier y était en villégiature. « Je saurai bien me garder moi-même », aurait dit M. de Caprivi en prenant cette décision.

— Le journal officiel le *Staatsanzeiger* annonce que le roi de Wurtemberg a adressé à M. de Bismarck, à l'occasion de sa démission, une lettre autographe conçue en termes très sympathiques. M. de Bismarck avait déjà reçu des lettres analogues du prince-régent de Bavière et du roi de Saxe.

— La *National Zeitung* apprend que les communications transmises aux cabinets de la Triple alliance au sujet de la continuation de la politique suivie jusqu'à présent par l'Allemagne, pourraient bien être suivies très prochainement de pourparlers oraux entre les hommes d'Etat qui dirigent ces cabinets.

— Tandis que M. de Caprivi devient ministre des affaires étrangères de Prusse, le poste de chef de l'office *impérial* des affaires étrangères, vainement offert à MM. de Munster, de Radowitz, de Hatzfeld et d'Alvensleben, échoit en définitive au baron de Marschall, depuis sept ans ministre du grand-duché de Baden à Berlin.

Le successeur du comte Herbert de Bismarck est un homme de quarante-sept ans, propriétaire à Fribourg en Brisgau. Il a été procureur-général à Mannheim, député au Reichstag de 1878 à 1881 et représentant de Baden au Conseil fédéral allemand. Il s'est fait apprécier à la cour par son amabilité et la sûreté de ses rapports. C'est un homme de haute taille et d'apparence flegmatique, la figure balafrée en tous sens par ses duels d'étudiant.

M. de Marschall appartient au parti conservateur le plus foncé et a eu souvent au Reichstag, avec les orateurs du parti progressiste, des discussions où son talent et son esprit de répartie ont paru rester fort au-dessous de sa bonne volonté.

— La pension qui sera accordée au prince Bismarck, sera proportionnelle au montant du traitement que le pensionnaire touchait dans la période qui a précédé immédiatement la mise à la retraite. Elle ne pourra pas dépasser les 45/60 de ce montant. Or, le chancelier touchait un traitement de 54,000 marcs, dont il faut déduire, pour le règlement de la pension, 18,000 marcs qui lui étaient comptés comme frais de représentation. Le chancelier est, en outre, logé aux frais de l'Etat.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Voici de nouveaux détails sur les terribles ravages causés par le cyclone qui vient de désoler les Etats de l'Ouest. La grêle et la pluie ont complétement détruit le village de Little Prairie, dans l'Etat d'Illinois. Les fils télégraphiques ont été presque partout détruits.

Dans l'Etat de Dakota le cyclone a été accompagné d'une terrible tempête de neige; et le froid est intense. Le même phénomène se produit dans l'Iowa et le Nebraska.

Mais c'est à Louisville que la tourmente a eu les plus affreuses conséquences. Le cyclone a traversé la ville du sud-ouest au nord-ouest en détruisant tout sur son passage. Non moins de 2500 maisons et édifices publics sont en ruines. C'est à ce moment qu'une salle de bal, pleine de danseurs, s'est écroulée. Le nombre de personnes qui ont réussi à fuir est minime. Un lustre suspendu au plafond s'est détaché et a communiqué le feu à un tas de décombres, et nombre de personnes ont péri dans les flammes. Sur sept autres points de la ville de Louisville, la chute des lampes ou des réverbères a occasionné des incendies terribles, de sorte que tous les éléments semblaient déchaînés à la fois.

Il est certain que le nombre des morts est d'au moins 600. Mais on n'a pas encore de données exactes. Des cadavres sont empilés dans les rues et les amis des victimes doivent s'occuper eux-mêmes des soins de l'inhumation. Des scènes navrantes se produisent dans les rues. Plusieurs cas de folie subite sont signalés.

Parkland, un faubourg de Louisville, a été détruit de fond en comble.

NOUVELLES SUISSES

Responsabilité civile. — Le 21 courant, le Tribunal fédéral a prononcé sur un cas intéressant de responsabilité civile. Un garçon de 14 ans, d'Aussersihl Zurich, était entré, au commencement de septembre 1888, en apprentissage avec un salaire journalier de 75 cent. par jour dans la maison Escher, Wyss et C°. Le 26 octobre suivant, déjà, en graissant une transmission, il se laissait prendre par un engrenage. L'accident lui coûta un bras. La maison offrit une indemnité de 1350 fr.; le père réclama 10.000 fr. Le Tribunal fédéral a accordé 6000 fr., plus les intérêts.

Berne. — M. Auguste Eggimann, architecte bernois, anciennement établi dans la ville fédérale, qu'il a quittée pour Constance, a été engagé par le prince de Bismarck en qualité d'inspecteur de tuilerie, et il a été chargé de construire et de diriger pour le compte de l'ex-chancelier une tuilerie semblable à celle qui existe à Zollikofen, près Berne.

— Il y a actuellement à Berne quelques cas d'une maladie jusqu'ici inconnue et non encore classée et qui est peut-être la nona, avec laquelle elle a plusieurs points de ressemblance. On n'a pas établi qu'elle fût en relation avec l'influenza. Elle atteint plus les enfants que les adultes et elle est quelquefois mortelle. Elle semble ne pas être contagieuse, mais bien d'une nature infectieuse.

Tessin. — Le petit chemin de fer allant sur le Salvatore a été inauguré mercredi en présence d'une centaine d'invités. La ligne conduit en une demi-heure de Paradisio au sommet, lequel se trouve à 909 m. au-dessus du niveau de la mer. La traction à engrenage se fait au moyen de l'électricité et n'offre aucun danger, malgré la pente extraordinaire, dont le maximum atteint 60 0/0. Le panorama est de toute beauté et ne peut être dépassé que par celui dont on jouit depuis le Generoso. Un déjeuner a été servi sur la montagne et de nombreux discours ont été prononcés.

Les Luganais avaient la facilité d'utiliser le chemin de fer gratuitement ce jour-là, aussi ne se sont-ils pas fait faute d'en profiter.

— Un ouvrier italien qui n'avait pas trouvé d'ouvrage dans le Tessin et était sans argent pour prendre un billet de chemin de fer, résolut de traverser la montagne à pied pour se rendre à Andermatt où il pensait pouvoir être occupé aux travaux de fortifications. Arrivé au col du Gothard et à une petite distance de l'hospice, ses forces le trahirent et il s'affaissa dans la neige. Combien de temps y est-il resté, on n'en sait rien; un des chiens de l'hospice le découvrit en faisant sa ronde et donna l'alarme; le malheureux fut transporté à l'ambulance encore en vie, mais ayant tous les doigts gelés.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Saint-Blaise. — Samedi après-midi a eu lieu un incendie de forêt près de la Prévoté. Un habitant de cette localité, occupé à brûler des broussailles, s'y est pris si maladroitement que le feu ne tarda pas à se communiquer aux herbes sèches et s'étendit très rapidement. C'est surtout le jeune bois qui a souffert. L'incendie a duré toute l'après-midi et c'est grâce au concours de quelques personnes qu'il a pu être maîtrisé vers le soir.

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Reutter, Adolphe, rentier, à Neuchâtel, aux fonctions de membre du comité local d'impôt de cette localité, en remplacement du citoyen Monard, Fritz, appelé à faire partie de la commission centrale d'impôt.

Régional. — Le Conseil fédéral a prolongé jusqu'au 23 mars 1891 le délai pour la production des documents techniques, financiers et statutaires de la voie étroite de la gare de Neuchâtel à Serrières.

Tribunal criminel. — La matinée de jeudi 27 mars a été consacrée à l'affaire Savant, ouvrier, demeurant au Col-des-Roches, prévenu de coups et blessures. L'accusé a été condamné à 18 mois de détention, le jury ne lui ayant pas accordé le bénéfice des circonstances atténuantes. Il était défendu par M. A.-A. Girard, avocat à La Chaux-de-Fonds.

Pendant l'après-midi du même jour, le Tribunal a condamné à 3 mois d'emprisonnement H.-G. Fuchs pour banqueroute simple. Il était en outre prévenu de banqueroute frauduleuse et d'abus de confiance, mais le Jury a répondu négativement aux questions relatives à ces deux derniers chefs d'accusation. Il était assisté de M. Ph. Dubied, avocat à Neuchâtel.

Les débats de la cause de G. E. Robert, aux Bayards, ont occupé toute la journée de vendredi. Robert, accusé d'assassinat, avait choisi comme défenseur M. Alf. Jeanhenry, avocat, à Neuchâtel. Les débats portaient principalement sur la question de la préméditation, présente dans la cause, selon le ministère public, absente, d'après les dires de la défense. Le jury a admis la théorie de cette dernière et a accordé les circonstances atténuantes à Robert, qui a été condamné à 15 ans de détention avec travail forcé.

Enfin, la journée de samedi a été employée à l'examen de diverses affaires de vols et de banqueroute, sans grande importance; puis le tribunal a liquidé quelques procès de contumace.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 29 mars.

A la Chambre, M. Ferroul demande à M. Constans s'il autorisera les ouvriers de l'Etat à participer à la manifestation pacifique du 1er mai en vue de la limitation du travail à huit heures.

M. Constans répond que les ouvriers de l'Etat travaillent sept heures et qu'il n'y a pas lieu de leur accorder le 1er mai un congé qu'ils ne demandent pas. M. Constans proteste de sa sollicitude pour les ouvriers. Il a confiance en leur sagesse, mais se méfie des hommes de parti qui se mettent à leur tête. Il déclare que son opinion n'est pas modifiée et qu'il ne tolèrera pas la manifestation du 1er mai. (*Applaudissements au centre.*)

M. Ferroul réplique violemment, au milieu des interruptions de la majorité. L'incident est clos.

Paris, 29 mars.

La Chambre et le Sénat se sont ajournés au 6 mai.

La manifestation des ouvriers des abattoirs a eu lieu aujourd'hui. Une délégation de dix membres seulement a été reçue à l'hôtel de ville et ensuite à la Chambre. La police a dispersé les curieux. Aucun incident sérieux.

Berlin, 29 mars.

Au repas donné hier aux délégués de la conférence réunie pour s'occuper de la protection des ouvriers, le président, M. le ministre de Berlepsch, a porté en langue française le toast aux souverains et aux puissances dont les représentants étaient réunis à Berlin. Il a remercié ensuite en langue allemande tous les délégués pour le zèle dont ils ont fait preuve, et la bonne volonté avec laquelle ils ont mis leur expérience au service de la bonne cause. Le ministre a émis le vœu que les délégués restent, après leur sépation, les défenseurs des convictions qu'ils se sont formées en cette occasion.

Le délégué danois, M. Tietgen, a dit que les délégués étrangers étaient venus à la conférence avec de faibles espérances, mais qu'ils ont eu foi dans un résultat aussitôt que la conférence a eu commencé ses travaux.

Le prince-évêque Kopp a présenté en français ses hommages à M. Jules Simon et lui a souhaité une longue vie, afin qu'il puisse, comme jusqu'à présent, consacrer ses efforts à la prospérité des ouvriers.

M. Jules Simon a remercié dans un discours pathétique pour l'accueil amical qu'il avait, ainsi que tous ses collègues, trouvé à Berlin, et il a porté un toast au bien de l'humanité souffrante.

Berlin, 29 mars.

Le prince Bismarck, qui a été déposé hier une couronne sur la tombe de l'empereur Guillaume Ier, a pris aujourd'hui congé de tous les princes de la maison royale. Devant le palais et dans la Wilhelmstrasse, des milliers de personnes attendent le départ du prince et de sa famille.

Vienne, 29 mars.

La nomination du baron Marschall de Bieberstein comme successeur du comte Herbert de Bismarck est bien accueillie dans le monde politique. Le baron Marschall, né en 1843, élevé à Francfort-sur-Mein, où son père était ministre du grand-duché de Bade à la Confédération germanique, a fait ses études à Heidelberg. Il a la réputation d'un diplomate très capable et très instruit. Comme son père et comme son oncle, qui a été ministre de Bade à Berlin, le baron Marschall a été jusqu'à la guerre franco-allemande adversaire de la politique bismarkienne et de l'hégémonie de la Prusse en Allemagne.

Que Ta volonté soit faite.

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car Tu es avec moi.

Monsieur et Madame Emile Durig-Hossfeld et leurs enfants, Monsieur et Madame Schwaar-Hossfeld et leurs enfants, à Boston, Madame veuve Alice Hossfeld, à Londres, et les familles Durig et Hossfeld ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Madame ELISA HOSSFELD,

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a retirée à Lui, le 29 mars, dans sa 60me année, après une longue et pénible maladie.

Bôle, le 30 mars 1890.

L'ensevelissement aura lieu mardi 1er avril, à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame L'Eplattenier et leurs enfants, les familles L'Eplattenier et Hammerly ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère enfant,

THÉRÈSE-JULIA,

que Dieu a retirée à Lui, samedi 29 mars, à l'âge de deux ans, trois mois, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise, mardi 1er avril, à 1 heure.

Monsieur et Madame Weiss-Matthey et leurs enfants font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher petit

MAX,

leur fils, frère, petit-fils et neveu, que Dieu a rappelé à Lui, le 30 mars, à l'âge de 3 1/2 ans, après une longue et pénible maladie.

Que Ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu mardi 1er avril, à 1 heure.

Domicile mortuaire: route de la Côte 4.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Les membres de la Vme Compagnie des Sapeurs-Pompiers sont priés d'assister, mardi 1er avril, à 1 heure, à l'enterrement de

MAX WEISS,

enfant de leur capitaine, Monsieur Edouard Weiss.

Domicile mortuaire: route de la Côte 4.

LE COMITÉ.

Monsieur François de Sandol-Roy, Monsieur et Madame François du Bois et leur fils, Monsieur et Madame Alfred de Sandol-Roy et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred de Chambrier et leurs enfants, Monsieur Henry de Sandol-Roy, Madame Henri van den Bosch et ses enfants, à Utrecht, Monsieur Richard van den Bosch, à La Haye, Monsieur et Madame Eugène de Bosset et les enfants de Monsieur François van den Bosch, en Hollande, Monsieur le comte Guillaume van den Bosch, à Ambarava (Java), et les enfants du comte J. van den Bosch, en Hollande, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame GERTRUDE DE SANDOL-ROY
née VAN DEN BOSCH,

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, après une courte maladie, dans sa 85me année.

Neuchâtel, le 28 mars 1890.

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal; ton bâton et ta houlette sont ceux qui me consolent.

Psaume XXIII, v. 4.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

ON PEUT S'ABONNER

à la Feuille d'Avis

DÈS CE JOUR AU 30 JUIN :

Pour le prix de **3 Fr.** — franco à domicile.

Pour le prix de **2 Fr. 50** la feuille prise au bureau.

DÈS CE JOUR AU 31 DECEMBRE :

Pour le prix de **7 Fr. 90** franco à domicile.

Pour le prix de **6 Fr.** — la feuille prise au bureau.